

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU C.A.

Date : 29 septembre 2015

heure de début : 17 H 40

heure de fin : 19 h 30

Présidence : M. KERVELLA

Secrétariat : M. PERDON Etienne

Membres excusés : M. LECHAUVE Michel (conseiller départemental), Mme CONSTANTIN Yvette (représentante de la commune)

Membres absents : FAUVIN Clara (élève), BOUNEMRI Iness (élève)

Nombre de membres présents : 19

Quorum : 13

ORDRE DU JOUR

M. le Principal ouvre la séance à 17 h 40 et un secrétaire de séance est désigné.

M. Kervella rappelle les dispositions prises pour l'élection des représentants des parents d'élèves.

M. Kervella indique que le prochain conseil d'administration aura lieu le 26 novembre 2015

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'Administration	1	
II – Gestion financière	2	
III – Structures		
IV – Postes budgétaires		
V – Projet d'établissement		
VI – Vie scolaire	3	
VII – Formation continue		
VIII – Questions diverses	1	
Total des feuillets	7	

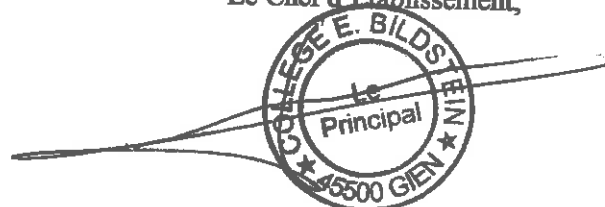
Le Président,

Le Secrétaire,

Transmis à

Date 1/10/2015

Le Chef d'Etablissement,



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I -

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réservé à
l'Inspecteur d'AcadémieADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22
JUN 2015M. Kervella demande si des remarques sont à faire concernant le procès verbal du dernier
conseil d'administration. Devant la négative, il propose l'adoption de ce dernier.**Résultat du vote :**

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Kervella souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour :

- une admission en non-valeur
- le bilan de l'association sportive

Résultat du vote :

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I I - GESTION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Réservé à
l'Inspecteur d'Académie

1. Admission en non valeur

Cette admission en non-valeur d'un montant de 67.32 € concerne 1 famille dont les créances de demi-pension n'ont pu être recouvrées.

Résultat du vote : Vote de l'ANV

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

2. Contrat - convention

- Convention IME de Nevoy concernant la mise en place d'une classe délocalisée

M. Kervella rappelle les objectifs de cette action (essentiellement de socialisations) ainsi que les modalités. En particulier la présence de l'enseignant et d'un éducateur spécialisé lors de la venue des élèves de l'IME.

Résultat du vote :

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

- Convention AS GIEN Handball

Il s'agit du renouvellement d'une action déjà présente depuis l'année dernière.
Cette convention propose une activité handball encadré par un éducateur sportif du club de Gien lors de la pause méridienne. Elle n'a pas d'impact financier pour le collège.
Mme Nuret insiste sur le lien avec l'UNSS
M. Ollitreau souhaite savoir ce qu'est un BPJEPS.

Résultat du vote :

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

3. Bilan du fond social

Pour information Mme Bro dresse un bilan rapide en s'appuyant sur le document joint.
Sept commissions ont eu lieu pour aider 23 familles principalement pour la demi-pension et un voyage en Espagne.
Environ les deux tiers de la ligne budgétaire ont été dépensés.
Il est précisé que les familles ne font que trop rarement la demande d'aide malgré les relances du service de gestion et de l'assistante sociale.

Mme Bro précise que les dossiers contentieux se montent à 2 824.09 € contre 6 306.58 € en septembre 2014.

Les créances non réglée (phase amiable avant contentieux) se montent à 128.28 € contre 384.24 € en septembre 2014.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I I - GESTION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Réservé à
l'Inspecteur d'Académie

4. Voyages scolaires pour 2016

- Séjour en Italie du 24 au 30 avril 2016 :

49 élèves et 3 accompagnateurs sont prévus. Les élèves de l'option Latin sont prioritaires.

Il est prévu une base de 335 € par participant.

M. Kervella détaille le programme du séjour

Mme Pitte responsable du projet précise que ce tarif comprend l'hébergement, le voyage jusqu'à Naples et deux visites payantes.

Résultat du vote : Participation financière des familles

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

Résultat du vote : partie pédagogique

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

- Séjour sportif : 5 jours au Centre UCPA à Prades dans le Haut-Allier

36 élèves et 3 accompagnateurs sont prévus.

Ce voyage a pour but de découvrir les milieux naturels et en particulier nautiques.

Il est prévu une base de 330 € par personne. Ce voyage s'effectue sur un jour de plus que l'an dernier ce qui explique qu'il soit un petit plus plus cher.

Mme Nuret rappelle que ce séjour est réservé aux élèves nageurs de 6^{ème} et 5^{ème}.

Résultat du vote : Participation financière des familles

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

Résultat du vote : partie pédagogique

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : VI - VIE SCOLAIRE

Réservé à
L'Inspecteur d'Académie1. Bilan de rentrée par M. Kervella :

Tous les postes sont pourvus sauf celui de l'infirmière qui le sera le 6 octobre 2015 à temps complet par Mme MARCILLY Anne-Flore.

M. Kervella remercie la Vie Scolaire d'avoir pallier cette absence et demande un accueil favorable et bienveillant afin que l'infirmière puisse prendre son poste dans les meilleures conditions.

Les dispositifs existants en matière d'accompagnement éducatif peuvent continuer d'exister.

En ce qui concerne la réforme du Collège, la réflexion est en cours et les parents seront consultés et informés dès que possible.

Concernant les transports, et particulièrement la suppression de la navette gratuite, M. Kervella précise qu'il en a informé sa hiérarchie.

M. Alexandre informe qu'une pétition est à l'étude et qu'il continue de communiquer avec la mairie à ce sujet.

Mme Quaix informe que M. Bouleau travaille avec le service départemental des transports pour trouver une solution avant les vacances d'automne.

Mme Couvidat informe que, du fait de cette décision, les deux tiers des familles de CM2 concernées ont l'intention d'inscrire leurs enfants au collège St François à la rentrée prochaine.

Les moyens Vie Scolaire sont finalement maintenus : 3.5 équivalent temps plein pour la surveillance et 1/2 temps d'assistant pédagogique.

2. Modification de la charte informatique

L'ENT est un portail unique vers diverses applications pour les professionnels, les familles et les élèves. Les identifiants ont été communiqués à tous les élèves pour eux-mêmes et à leurs parents. Si une famille ne peut plus se connecter, M. Kervella interviendra si un mot des parents le demande. D'ici quelques temps ces soucis seront gérés automatiquement par le rectorat.

Modification de la charte informatique afin de l'adapter à l'utilisation de l'ENT

Résultat du vote : Modification de la charte informatique

Votants : 19	Exprimés : 19	Abstentions : 00	Pour : 19	Contre : 00
--------------	---------------	------------------	-----------	-------------

3. Bilan Vie scolaire :

Mme Galisson rappelle que l'équipe s'est renouvelée l'an dernier mais que la situation est stable.

La surveillance sur le temps de la pause méridienne a été renforcée.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : VI - VIE SCOLAIRE

Réservé à
L'Inspecteur d'Académie

L'absentéisme a été accru notamment en 6^{ème} avec 2 cas de phobie scolaire et des familles qui s'investissent moins. Mme Galisson souhaite consacrer plus de temps sur l'absentéisme perché car un absentéisme installé est extrêmement difficile à contrecarrer.

La surveillance des couloirs a été renforcée pour lutter contre les retards aux interours.

On note une augmentation des retenues pendant les heures de cours contre une diminution des retenues du soir et une légère baisse des exclusions.

De manière générale le niveau 6^{ème} est très représenté dans ces différentes difficultés. Les 4^{ème} et 3^{ème} posent moins de problème.

Une formation de délégués est prévu pour les 6^{ème} et 5^{ème}

L'intervention de l'ADATEP sera maintenu

La formation à la médiation se poursuit. La formation des 4^{ème} aura lieu au mois de novembre. Le travail porte les valeurs et la gestion des conflits.

Ouverture d'un foyer des élèves pour les 4^{ème} et 3^{ème} parce qu'ils participent moins aux activités du midi. M. Kervella souhaite accueillir deux personnes en service civique qui pourront animer ce foyer pour une partie de leur mission. L'objectif étant d'arriver à une autonomie contrôlée.

M. Kervella ajoute que le climat reste bon et qu'une majorité d'élèves adhère au cadre de l'établissement.

4. Bilan de l'association sportive :

96 licenciés soit 24 % des effectifs du collège (moyenne départementale : 20.34 % ; moyenne nationale : 28 %)

La section foot doit participer au championnat Excellence mais le transport est à la charge de l'AS donc une aide de l'établissement est nécessaire.

Résultats 2014/2015 : 1 benjamin garçon est arrivé 1^{er} au cross départemental et la section foot est arrivée 3^{ème} au championnat excellence.

957 € ont été dépensés en transport.

L'adhésion est de 20 €

Mme Nuret précise que les élèves viennent pour être entre copains et qu'il est difficile de développer le pôle compétition.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : VI - VIE SCOLAIRE

Réservé à
L'Inspecteur d'Académie5. Bilan de fonctionnement pédagogique :

CSP : Pas de dégradations notables depuis 3 ans mais M. Kervella rappelle les précautions statistiques. Ce qui préoccupe c'est le pourcentage d'inactif. Malgré tout une certaine mixité reste possible grâce aux efforts d'autres quartiers (rappel du problème que pose la suppression de la navette)

Apparition de cas en très grandes difficultés dès la 6^{ème}.

Stabilité du corps enseignant, bon climat général.

Le collège est en très bon état et les moyens matériels sont bons.

Les moyens TICE ont été renforcés et l'accès au haut débit est un atout.

Rappel des axes du projet d'établissement et des actions qui ont été menées dans ce cadre.

M. Kervella souligne la richesse des actions pédagogiques et l'investissement des personnels. Il dit le plaisir qu'il a de travailler dans ce collège.

Résultats : DNB contrôle continu → 12.13/20 (-0.4)
HiDA → 30/40 (+3)

Obtention du DNB → 83.5 % (+ 17 %)

Les résultats sont très encourageants même si il faut rester prudent.

Le taux d'orientation en 2nde générale a fortement progressé (+13 %). Il faut continuer d'avoir de l'ambition pour nos élèves.

Départ de Mme Buosi à 18 h 16

Départ de Mme Quaix à 19 h 00

Départ de Mme Meunier à 19 h 15

Résultat du vote : Bilan annuel de fonctionnement pédagogique

Votants : 16 Exprimés : 16 Abstentions : 00 Pour : 16 Contre : 00

En conclusion, M. Kervella rappelle que le chantier annuel du collège sera la réforme 2016.

L'établissement se doit d'avoir une politique ambitieuse qui profite à tous les élèves.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 29 septembre 2015

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : VIII - QUESTIONS DIVERSES

Réservé à
L'Inspecteur d'Académie

Il est demandé de tondre les bords du gymnase et de retracer les lignes du terrain de basket et de la piste d'athlétisme. M. Kervella répond que les demandes ont été faites.

La dégradation des boiseries est inquiétante au niveau du gymnase. Il faudrait avertir la mairie (non présente lors de cette discussion).

M. Kervella lève la séance à 19 h 30